

ministre de l'Industrie et du Commerce. Compte-t-il profiter de la présence au Canada de membres du Congrès des États-Unis pour s'entretenir avec eux privément afin de leur exposer la position du Canada?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je serais enchanté d'être invité à le faire et je ferais l'impossible pour me rendre à l'invitation si elle m'était faite. Mais je signale que bon nombre de doctes députés participent à ces discussions; je compte sur leur sagesse et leur intelligence pour exposer le point de vue du Canada.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MAINMISES ÉTRANGÈRES—L'ANNONCE DE LA POLITIQUE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre concernant la position du gouvernement au sujet des placements étrangers. Étant donné qu'il m'a assuré à maintes reprises l'an dernier que ces documents et l'annonce du gouvernement au sujet de sa position devaient simplement être traduits—que c'était une affaire de jours—n'est-ce pas vrai que le long retard à annoncer la position du gouvernement est attribuable à de nouveaux faits à cet égard ou à l'incapacité du gouvernement à prendre une décision relative à cette importante question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Ni l'un ni l'autre, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a arrêté sa position en matière de politique étrangère. J'ai dit tout à l'heure que cette position sera révélée lorsque nous aurons également toute la documentation voulue et que nous serons sur le point de proposer la 1^{re} lecture d'un projet de loi, afin de dissiper l'incertitude qui pourrait régner parmi les Canadiens au sujet de la façon dont notre politique sera appliquée en réalité.

M. MacDonald: J'ai une autre question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je permettrai au député d'Egmont de poser une dernière question supplémentaire. Les députés comprendront que nous n'avons pas encore terminé la première ronde de questions. En fait, nous n'en sommes qu'à la deuxième question. Je donnerai ensuite la parole au représentant de l'autre parti à ma gauche. Pour le moment, la présidence permet au député d'Egmont de poser une dernière question supplémentaire et tentera plus tard de donner la parole au député de Prince Edward-Hastings qui a une autre question supplémentaire à poser.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il éclaircir un mystère en nous disant pourquoi il a fallu deux mois de plus qu'il ne l'avait d'abord dit pour terminer cette tâche importante?

Le très hon. M. Trudeau: Il nous faudrait plus d'économistes «one-handed», ou qui n'y vont pas des deux mains. Le député le sait, les économistes sont portés à faire valoir d'une part (*on the one hand*), puis d'autre part (*on the other hand*).

Des voix: Oh, oh!

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture...

[Traduction]

M. MacDonald: J'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Egmont invoque le Règlement.

M. MacDonald: Que faire des premiers ministres qui y vont sous main (*underhanded*)?

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'AIDE AUX PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES—L'INCLUSION DE TERRES ABANDONNÉES

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Vu le grand intérêt que portent les propriétaires de fermes abandonnées à la politique de l'honorable ministre, celui-ci nous dirait-il si sa politique d'aménagement de la ferme familiale tiendra compte de ces nombreuses terres abandonnées et s'il étudiera cette question séparément avec les provinces?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous en tiendrons certainement compte, mais le programme visera avant tout à aider au début les cultivateurs qui exploitent actuellement leurs terres et qui se trouvent dans une impasse financière incontrôlable.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'ÉTAT DES SERVICES—LA SÉCURITÉ—LA LÉGALITÉ DES AGISSEMENTS DE CERTAINS TECHNICIENS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Vu les grèves qui sévissent dans les services aériens, le ministre nous exposerait-il la situation dans laquelle se trouvent ces services à l'heure actuelle, surtout du point de vue de la sécurité?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la situation des services aériens varie d'un aéroport à l'autre du pays, de sorte qu'aucune déclaration générale n'est possible en ce moment. Tout ce que je peux dire c'est que notre première préoccupation est de demander à nos fonctionnaires et au public la plus stricte observance des règles de sécurité. Il y a plus de vols par heure, par exemple, dans les aéroports qui disposent du personnel requis que dans les autres, mais il m'est impossible de donner des chiffres pour des aéroports déterminés étant donné qu'effectivement la situation y varie d'une heure à l'autre.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme certains techniciens sont tenus de rester au travail en vertu de la loi mais comme, d'après